

Paris, le 24 octobre 2023

Mobilisation d'envergure des employeurs associatifs du social et médico-social pour lutter contre la précarisation des professionnels et le délitement du secteur de la solidarité

#SolidaritéEnDanger

En cette période cruciale de débats parlementaires sur le budget de la nation, Nexem lance un cri d'alarme via une grande campagne de mobilisation afin d'obtenir des pouvoirs publics des engagements financiers à hauteur des besoins pour soutenir le million de professionnels du secteur et d'enfin repenser la solidarité dans son ensemble. C'est la condition de la pérennité de notre pacte républicain pour une société où les plus vulnérables ont pleinement leur place.



Cette mobilisation est un cri d'alarme des professionnels du secteur, refusant de céder face à l'inertie qui s'installe et abandonne les 10 millions de nos concitoyens en situation de vulnérabilité et le million de professionnels engagés au quotidien auprès d'elles.

« Nous sommes confrontés à un effondrement de notre système solidaire. Nos métiers ne peuvent plus être sacrifiés et utilisés comme variable d'ajustement des politiques publiques qui ne sont jamais financées à la hauteur des annonces et de la réalité du terrain. C'est ce que nous exigerons des élus et du gouvernement qui sont en responsabilité en ce jour de débat sur le budget.

Il est aussi impératif d'appréhender le secteur de la solidarité dans sa globalité et d'en finir avec l'approche cloisonnée actuelle qui creuse les inégalités. C'est le respect de la dignité humaine, au cœur de notre pacte républicain qui doit être le socle de nos politiques publiques » déclare Alain Raoul, président de Nexem.

Un système solidaire en déliquescence

Jamais auparavant les métiers du social et du médico-social n'ont été aussi sollicités et essentiels pour maintenir la cohésion sociale et la résilience de notre pays face à une série de crises et de vulnérabilités sans précédent : pandémie, crise migratoire, précarisation croissante, contraintes économiques accrues, vieillissement de la population, montée de la violence sociale, accompagnement du handicap, et bien d'autres encore.



Pourtant, les professionnels de ce secteur, en lieu et place d'être soutenus par les pouvoirs publics, font face à une accumulation intolérable de difficultés directement issues d'un manque massif de reconnaissance.

Ainsi, malgré les promesses égrenées au fil des trois dernières années, **le secteur demeure encore négligé** : oublis injustifiables du bénéfice du Ségur de la Santé, retard de versement des revalorisations promises à l'échelle des départements, inégalité de traitement avec l'hôpital public comme l'ont démontré cet été les revalorisations sur le travail de nuit dont le social et médico-social sont exclus, etc.

Les employeurs associatifs, eux, se retrouvent dans une situation inextricable, supportant seuls les coûts additionnels induits par ces annonces gouvernementales non financées, dans un contexte économique de plus en plus précaire (hausse des prix alimentaires, contraintes énergétiques et immobilières). Entre autres conséquences, la trésorerie des structures associatives à but non lucratif s'effondre, mettant en péril leur aptitude à remplir leur mission cruciale.

Dans le même temps, les professionnels de la solidarité endurent une **précarisation inacceptable**. Depuis deux décennies, leur niveau de vie n'a cessé de régresser : en 2001, un éducateur spécialisé était payé 1,6 Smic ; aujourd'hui, il est payé 1,1 Smic (avec Ségur 1,2). Comme si l'on devait être précaire soi-même pour prendre soin de ceux qui le sont déjà.

.... qu'il nous faut repenser dans sa globalité

Malgré leur engagement, du fait de choix de politiques publiques très mal ajustés aux réalités et d'engagements non tenus du gouvernement actuel, les employeurs sont mis dans l'incapacité d'assurer la survie du secteur. Pour sortir de cette situation, il nous faut mettre fin à la **fragmentation arbitraire et paralysante** imposée par le gouvernement. Ne laissons pas les pressions économiques conjoncturelles démanteler notre tissu solidaire et les organisations humaines qui ont toujours fait leurs preuves, notamment ces dernières années.

Contre la spirale irréversible qui s'installe en silence, le vote du PLFSS 2024 doit marquer une rupture et constituer une étape décisive. Nexem a ainsi transmis aux parlementaires un plaidoyer comprenant 25 propositions ainsi que 13 propositions d'amendements.

La solidarité n'est pas une ligne de dépense dans un budget. Elle est un investissement pour la société. Revaloriser et reconnaître collectivement les professionnels du secteur, c'est préserver la solidarité dans son ensemble, c'est protéger le principe fondateur de notre République qui repose sur la fraternité.

A travers le vote de budget, le choix qui se présente à nos représentants politiques, députés et gouvernement, est clair : souhaite-t-on voir le secteur social et médicosocial mourir sous nos yeux ? Sommes-nous collectivement prêts à abandonner à leur sort 10 millions de personnes vulnérables ? A laisser sans solution les personnes en situation de handicap, les sans-abris, les résidents des EHPAD, les femmes, les enfants victimes de violences et les mal-logés, etc. ? Est-ce bien là, le type de solidarité que nous nous souhaitons pour l'avenir de ce pays ? Pour Nexem, c'est NON.

Quelques chiffres

- **10 millions de personnes vulnérables**
- **Plus d'1 million de professionnels**
- Le secteur représente **5% des emplois en France** (OPCO)
- Un **salaire moyen mensuel environ 25% inférieur** à celui des professionnels des autres secteurs (Dares)
- **-16% d'étudiants inscrits** en institut de formation en travail social entre 2010 et 2020 (Drees)
- **50 000 postes vacants** dans le secteur social et médico-social non-lucratif (Axess)
- **200 000 départs** à la retraite d'ici 10 ans (Opco)

En savoir plus sur la campagne « solidarité en danger » :

<https://nexem.fr/solidarite-en-danger>

Contacts presse

Nexem

Ségolène Fourault

Tél. : 07 87 52 19 38

Email : s.fourault@nexem.fr

Nexem est la principale organisation professionnelle des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire. Elle représente **plus de 11 000 établissements et services** employant plus de **330 000 professionnels** dans cinq champs d'activité : **le handicap, la protection de l'enfance, l'autonomie des personnes âgées, la protection juridique des majeurs et la lutte contre les exclusions.**

Nexem entend faire évoluer la fonction employeur pour mieux répondre aux attentes des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : **promouvoir le modèle associatif** comme une réponse efficace à l'accompagnement des plus fragiles, **au service d'une société inclusive.**

Retrouvez toutes nos informations sur nexem.fr/

Suivez-nous sur : [LinkedIn](#) ; [Twitter @Nexem_actu](#) ; [Facebook](#) , [Instagram](#)